

Commune de FLORENNES

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **S.A. EDF LUMINUS Rue du Marquis 1 à 1000 Bruxelles 1** en vue d'obtenir **le permis unique pour la construction et l'exploitation de quatre éoliennes d'une puissance électrique nominale maximale de 3,6MW, d'une cabine de tête, l'aménagement d'aires de manutention, de chemins d'accès et la pose de câbles électriques sur les territoires communaux de Walcourt, Florennes et Gerpennes, sur un bien sis à HANZINNE, Chemin vicinal n°6, 11 ème division section A parcelle 289 A, 11 ème division section A parcelle 353 C.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Service Urbanisme-Environnement, **Place de l'Hôtel de Ville 1 à 5620 FLORENNES à partir du 16/08/2019.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au :
15/07/2019	16/08/2019	Secrétariat communal 16/09/2019 11h00	Collège communal Place de l'Hôtel de Ville 1 5620 Florennes ou environnement@florennes.be

Le Bourgmestre, Stéphane LASSEAUX, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et les 21/08/2019 et 11/09/2019 au Service Environnement, de 16h00 à 20h00 sur rendez-vous (à demander au moins 24h à l'avance).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Fonctionnaire technique : Monsieur VANDERWEGEN, DGRNE-DPA, Avenue Reine Astrid 39, 5000 NAMUR

Fonctionnaire délégué : Monsieur TOURNAY, DGATLP, Place Léopold 3, 5000 NAMUR

A FLORENNES, le 15/07/2019.

Le Bourgmestre,

Stéphane LASSEAUX